



## Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire

### Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

#### Rapport du Directeur général

1. En janvier 2024, le Conseil exécutif, à sa cent cinquante-quatrième session, a examiné une version antérieure de ce rapport<sup>1</sup> et a adopté la résolution EB154.R7, dans laquelle il a recommandé à l'Assemblée de la Santé d'adopter la résolution EBSS7.R1 (2023) sur la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, avec les révisions textuelles indiquées. Dans cette résolution, le Conseil a notamment prié le Directeur général de rendre compte à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé des répercussions sur la santé publique de la crise.

#### RÉSUMÉ DES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA CRISE HUMANITAIRE DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ, Y COMPRIS JÉRUSALEM-EST

2. La bande de Gaza connaît une crise humanitaire sans précédent, caractérisée par des niveaux extrêmement élevés de mortalité et de morbidité parmi la population civile, par les déplacements forcés, par la destruction d'infrastructures essentielles et par le ciblage du système de santé. Entre le 7 octobre 2023 et le 22 mars 2024, les autorités sanitaires du territoire palestinien occupé ont fait état de 32 676 morts et 79 268 blessés. Dans la bande de Gaza, elles ont recensé 32 226 morts, dont 68,6 % étaient des femmes et des enfants, et 74 518 blessés. On estime à 7780 le nombre de personnes portées disparues, et 1,7 million de personnes ont été déplacées.<sup>2</sup> En Cisjordanie, au cours de la même période, au total, 450 morts, 4750 blessés et 2840 personnes déplacées<sup>3</sup> ont été signalés.<sup>4</sup> L'accès des Palestiniens en détention aux soins de santé reste très préoccupant, puisqu'au moins 13 détenus seraient morts depuis le

---

<sup>1</sup> Document EB154/51 ; voir également les procès-verbaux de la cent cinquante-quatrième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 2, et neuvième séance, section 1 (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Données des autorités sanitaires de Gaza.

<sup>3</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Hostilities in the Gaza Strip and Israel, Flash Update #145, 22 mars 2024 (<https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-145>, consulté le 14 mai 2024).

<sup>4</sup> À titre de comparaison, en 2022, on a recensé 6061 décès toutes causes confondues dans la bande de Gaza et 8957 en Cisjordanie (soit 15 018 au total dans le territoire palestinien occupé).

début du conflit.<sup>1</sup> Au 22 mars 2024, 1450 morts et 6889 blessés avaient été signalés en Israël.<sup>2</sup> La majorité des personnes tuées sont mortes au cours des attaques du 7 octobre 2023 ou après, des suites de leurs blessures. Au total, 251 personnes ont été prises en otage, dont 24 enfants. Les autorités israéliennes estiment qu'environ 134 Israéliens et ressortissants étrangers sont encore en captivité dans la bande de Gaza, la sécurité et l'accès aux soins de santé de ces otages soulevant des inquiétudes.<sup>3</sup>

3. Les attaques systématiques, les agents de santé tués,<sup>4</sup> ainsi que les pénuries de carburant et de fournitures et biens médicaux essentiels, ont conduit à l'effondrement du système de santé dans la bande de Gaza. La situation est encore aggravée par les sévères restrictions à la mobilité des patients. Les établissements de santé ne fonctionnent pas comme il se doit, prenant en charge les patients bien au-delà de leurs capacités, car leurs effectifs sont réduits, dans des conditions de travail éprouvantes, la priorité étant donnée aux services critiques et vitaux. Au 22 mars 2024, 69,4 % des 36 hôpitaux ne fonctionnaient pas et 81 % des 74 dispensaires de soins primaires du Ministère de la santé et de l'UNRWA avaient cessé leurs activités. La situation est critique au nord de Wadi Gaza, où étaient concentrés la plupart des soins chirurgicaux et spécialisés avant la guerre, et où 75 % des hôpitaux et 86 % des dispensaires de soins primaires ne fonctionnent pas. Au 25 mars 2024, 8 des 23 dispensaires de l'UNRWA continuaient de fonctionner.

4. Entre le 7 octobre 2023 et le 22 mars 2024, 417 attaques contre les établissements de santé ont été enregistrées dans la bande de Gaza, dont 77 % impliquant l'emploi de la force, faisant 685 morts et 902 blessés. Al-Shifa, le plus grand hôpital de recours de la bande de Gaza (744 lits), est en ruines. En Cisjordanie, 412 attaques ont perturbé les services de santé. En outre, 68 attaques ayant fait 24 morts et 34 blessés en Israël ont été confirmées par l'OMS au cours de cette période.

5. La santé des populations touchées continuera de se dégrader en raison des conditions extrêmement déficientes en matière de nutrition, d'abris, de sécurité, d'eau potable, d'assainissement et d'accès aux soins de santé. Le 18 mars 2024, le comité d'examen de la famine du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) a confirmé que la famine est imminente au nord de Wadi Gaza, et qu'elle devrait survenir entre la mi-mars et mai 2024.<sup>5</sup> Selon les projections, entre le 16 mars et le 15 juillet 2024, l'ensemble de la population de la bande de Gaza (2,23 millions de personnes) se trouvera en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Fait alarmant, le nombre de personnes confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire (phase 5 – risque imminent de mort) va doubler, 1,1 million de personnes étant touchées.<sup>6</sup> La prévalence de la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 23 mois dans le gouvernorat du nord a presque doublé en un mois, passant de 15,69 % en janvier 2024 à 30,76 % en février 2024.<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Brief on detention campaigns carried out in the West Bank since October 7 until March 31/3/2025 (<https://cda.gov.ps/index.php/en/51-slider-en/16390-brief-on-detention-campaigns-carried-out-in-the-west-bank-since-october-7-until-march-31-3-2026>, consulté le 23 avril 2024).

<sup>2</sup> Données du Ministère israélien de la santé.

<sup>3</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Hostilities in the Gaza Strip and Israel. Flash update #89, 10 janvier 2024 (<https://www.unocha.org/publications/report/occupied-palestinian-territory/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-89>, consulté le 30 avril 2024).

<sup>4</sup> Les autorités sanitaires de Gaza font état de 489 décès d'agents de santé au 5 avril 2024.

<sup>5</sup> IPC Famine Review Committee: Gaza Strip, March 2024. Conclusions and Recommendations, 18 mars 2024 ([https://www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC\\_Famine\\_Committee\\_Review\\_Report\\_Gaza\\_Strip\\_Acute\\_Food\\_Insecurity\\_Feb\\_July2024\\_Special\\_Brief.pdf](https://www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC_Famine_Committee_Review_Report_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf), consulté le 23 avril 2024).

<sup>6</sup> <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156872/?iso3=PSE> (consulté le 23 avril 2024).

<sup>7</sup> State of Palestine Nutrition Cluster. Nutrition Vulnerability and Situation Analysis in Gaza, March 2024 – (<https://drive.google.com/file/d/19n2CZcYBdBHxXIQFGrnlwCqXDohTRs1R/view>, consulté le 23 avril 2024).

6. Les déplacements massifs, la grave surpopulation et l'accès limité des populations déplacées à l'eau, à l'assainissement et aux soins de santé augmentent considérablement le risque d'épidémies de maladies infectieuses. Les premiers indices d'ictère aigu ont été recensés en novembre 2023, et le nombre de cas n'a cessé d'augmenter dans les gouvernorats de Khan Younès et de Rafah, jusqu'à atteindre 150 cas par jour. Les maladies diarrhéiques restent une cause majeure de consultation dans la bande de Gaza, 1675 cas de diarrhée sanglante ayant été signalés en février 2024, contre 273 en novembre 2023. Le nombre de cas de maladies diarrhéiques constatés chez les enfants de moins de cinq ans au cours des trois derniers mois de 2023 était environ 26 fois plus élevé qu'à la même période en 2022 (80 532 cas<sup>1</sup> contre 3101 cas<sup>2</sup>).

7. En mars 2024, les capacités de surveillance et la mise en œuvre de mesures de santé publique pour lutter contre les maladies restaient fortement limitées, ce qui a conduit à une propagation fulgurante et incontrôlée de divers agents pathogènes. De même, l'état de santé de quelque 350 000 personnes souffrant de maladies chroniques continue de se dégrader en raison des pénuries de médicaments et des perturbations persistantes des services de santé. Depuis octobre 2023, l'arrêt de la délivrance de permis permettant d'orienter les patients vers des services de santé en dehors de la bande de Gaza a restreint davantage encore l'accès des patients à des services vitaux.

8. Le parcours de soins de traumatologie a été gravement compromis.<sup>3</sup> Dans la bande de Gaza, les cas chirurgicaux ne sont pas pris en charge de manière suffisante, d'où une augmentation du nombre de cas d'invalidité et de décès, y compris l'obligation de recourir à l'amputation des membres plutôt que de les reconstruire, pour sauver des vies, la sortie prématurée des patients de l'hôpital en raison du manque de lits et une forte proportion d'infections des plaies.

9. Sur la base des estimations de la prévalence des troubles mentaux dans les situations de conflit, on estime que dans la bande de Gaza, 452 600 personnes (22,1 %) sont atteintes de troubles mentaux, dont 104 450 (5,1 % de la population) souffrent de pathologies graves.<sup>4</sup> Les déplacements, la violence, la spoliation et la perte d'êtres chers, de logements et de moyens de subsistance augmenteront les risques pour la santé mentale. Les capacités de traitement restent très limitées, car le seul centre de traitement spécialisé de la bande de Gaza a cessé de fonctionner en novembre 2023.

10. Plus de 540 000 femmes en âge de procréer résident dans la bande de Gaza. Un quart des femmes enceintes sont exposées à des risques en raison d'obstacles à l'accès aux soins obstétricaux d'urgence, notamment aux césariennes (environ 700 césariennes étaient réalisées chaque mois avant la crise), et aux soins obstétricaux et néonataux liés aux accouchements prématurés (20 % de toutes les naissances).<sup>5</sup> La Cisjordanie compte plus de 795 000 femmes en âge de procréer.<sup>6</sup> On estime que 8100 accouchements ont lieu chaque mois, et les sévères restrictions de mouvement mettent en danger les femmes et les nouveau-nés.

---

<sup>1</sup> Autorités sanitaires de Gaza – Syndromic surveillance. Suspected cases reported between 16 October and 31 December 2023.

<sup>2</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Gaza Strip: critical humanitarian indicators. (<https://www.ochaopt.org/page/gaza-strip-critical-humanitarian-indicators>, consulté le 23 avril 2024).

<sup>3</sup> Les trois centres de réadaptation pour patients hospitalisés de Gaza ont été endommagés ou détruits, tandis qu'un des deux centres d'appareillage prothétique et orthétique a été gravement endommagé et aucun des deux n'est accessible.

<sup>4</sup> Charlson F., van Ommeren M., Flaxman A., Cornett J., Whiteford H., Saxena S. New WHO prevalence estimates of mental disorders in conflict settings: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet*. 2019 Jul 20;394(10194):240-248. doi: 10.1016/S0140-6736(19)30934-1.

<sup>5</sup> Données des autorités sanitaires de Gaza.

<sup>6</sup> UNFPA Palestine Situation Report. Issue 1, 13 octobre 2023 (<https://arabstates.unfpa.org/en/publications/unfpa-palestine-situation-report-october-2023>, consulté le 23 avril 2024).

11. À la suite d'allégations concernant l'implication du personnel de l'UNRWA dans l'attaque du 7 octobre 2023, une vingtaine de pays donateurs ont suspendu leurs engagements de financement en faveur de cet organisme ou ont déclaré souhaiter réévaluer leurs engagements futurs.<sup>1</sup> Cette situation a mis en péril les services de santé garantis par les Nations Unies et, de manière plus générale, ses capacités logistiques et opérationnelles.<sup>2</sup> Presque toute la population de la bande de Gaza dépend de l'aide de l'UNRWA. Quelque 13 000 personnes sont employées dans la bande de Gaza par cet organisme, dont le travail est indispensable aux interventions sanitaires à visée humanitaire.

## **SOUTIEN DE L'OMS À L'INTERVENTION HUMANITAIRE ET SANITAIRE D'URGENCE**

12. La crise humanitaire actuelle a été classée comme situation d'urgence de niveau 3 le 17 octobre 2023. L'OMS a établi un plan d'intervention axé sur les services de santé essentiels, la veille sanitaire et la lutte contre les maladies, la mise à disposition de fournitures, la logistique sanitaire et la coordination des partenaires. Des équipes chargées du système de gestion des incidents ont été mises en place à trois niveaux, ainsi que des mécanismes de coordination pour les pays voisins. Au 25 mars 2024, 125 déploiements avaient été organisés par l'OMS au niveau local, national et régional depuis le début de la crise, dont 21 missions dans la bande de Gaza.<sup>3,4</sup>

13. Au 18 mars 2024, un montant total de 101 millions de dollars des États-Unis (USD) avait été reçu et 34,9 millions USD avaient été promis, ce qui correspond à plus de 62 % des besoins de financement estimés de l'OMS pour le territoire palestinien occupé et les pays indirectement touchés par la crise.<sup>5</sup> Une allocation initiale de 14,56 millions USD provenant du Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence a été débloquée pour assurer les activités clés dans les premiers jours de l'intervention.

14. Au 21 mars 2024, près de 7300 camions d'organismes humanitaires et d'aide bilatérale étaient entrés dans la bande de Gaza par le poste-frontière de Rafah, notamment 142 camions de l'OMS, qui ont livré plus de 600 tonnes de fournitures d'urgence, dont une grande partie a été transportée par avion affrété jusqu'à El-Arich.<sup>6</sup> Ces fournitures couvrent les besoins d'une population de 1,71 million de

---

<sup>1</sup> UNRWA. Why donors should not suspend aid to UNRWA, 8 février 2024 (<https://www.unrwa.org/newsroom/official-statements/why-donors-should-not-suspend-aid-unrwa>, consulté le 24 avril 2024).

<sup>2</sup> UNRWA. Where we work (<https://www.unrwa.org/where-we-work/west-bank>, consulté le 24 avril 2024).

<sup>3</sup> Cinq autres déploiements ont été organisés à Tel-Aviv (Israël), cinq à Jérusalem-Est (territoire palestinien occupé), 69 au Caire (Égypte), un à Al-Arish (Égypte), deux à Larnaca (Chypre), cinq à Amman (Jordanie), sept à Beyrouth (Liban), neuf à Genève (Suisse) et un à Téhéran (République islamique d'Iran).

<sup>4</sup> Les partenaires de réserve de l'OMS ont déployé sept personnes dans les bureaux de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, au Liban et dans le Bureau régional de la Méditerranée orientale. Cette contribution en nature équivaut à environ 400 000 USD. Ces déploiements ont été soutenus par des organisations partenaires, dont CANADEM, NORCAP (qui fait partie du Conseil norvégien pour les réfugiés) et la Swedish Civil Contingencies Agency. L'OMS est reconnaissante du soutien des donateurs qui ont rendu possibles ces déploiements : le Ministère norvégien des affaires étrangères, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni.

<sup>5</sup> WHO 2024 multi-country appeal: occupied Palestinian territory (oPt) ([https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/2024-appeals/occupied-palestinian-territory---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=21268289\\_1&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/2024-appeals/occupied-palestinian-territory---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=21268289_1&download=true), consulté le 30 avril 2024).

<sup>6</sup> Tableau de bord de la logistique et des fournitures médicales des partenaires de santé à Gaza (<https://experience.arcgis.com/experience/ce7b5e0d6f7e456abd188c8f1aa1e8a2/page/Page/?draft=true&views=Gaza%3A-emergency-healthcare-commodity-supply-partner-coverage%2COverall-overview-of-Medical-supply>, consulté le 24 avril 2024).

personnes en ce qui concerne les maladies non transmissibles et de 324 000 personnes pour ce qui est des soins de base. Elles permettent de réaliser 15 800 interventions en matière de soins de traumatologie et d'actes chirurgicaux d'urgence. La procédure à suivre pour obtenir l'approbation nécessaire à l'entrée de fournitures dans la bande de Gaza reste complexe pour certains articles, en particulier pour la production d'électricité et les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. L'OMS a mis en place un outil de suivi de l'approvisionnement dans le domaine de la santé afin d'améliorer la coordination avec les partenaires. Au 22 mars 2024, l'approvisionnement total en produits médicaux acheminé par l'intermédiaire de ce système représentait près de 76 millions USD, dont des fournitures d'une valeur de 52,7 millions USD livrées dans la bande de Gaza.

15. L'OMS et ses partenaires ont mené des missions à haut risque dans des hôpitaux de la bande de Gaza afin d'évaluer la situation, de livrer des fournitures essentielles, de coordonner le déploiement d'équipes médicales d'urgence et de faciliter l'évacuation des patients. L'Organisation a participé à 29 missions dans le nord de la bande de Gaza pendant les phases actives du conflit, et à trois missions pendant la pause humanitaire, apportant ainsi un soutien à sept hôpitaux. Au total, 264 patients ont été évacués des zones touchées par le conflit avec le concours de l'OMS, en collaboration avec ses partenaires. L'OMS a contribué à la mise en place et à l'amélioration des procédures d'évacuation médicale en dehors de la bande de Gaza. Au 10 mars 2024, 44 % des 14 241 demandes déposées par des partenaires concernant 9303 patients avaient été approuvées.<sup>1</sup> Seules 3541 évacuations ont eu lieu en raison des contraintes liées à la sécurité et des restrictions de déplacement.

16. Au 1<sup>er</sup> avril 2024, 19 équipes médicales d'urgence,<sup>2</sup> composées de 120 agents de santé internationaux et de plus de 500 agents de santé nationaux, étaient actives dans le sud et le centre de la bande de Gaza, augmentant ainsi de plus de 400 lits les capacités de soins hospitaliers.<sup>3</sup> Jusqu'à cette date, les équipes avaient recensé plus de 225 000 consultations depuis le début du conflit, réalisé plus de 13 000 interventions chirurgicales d'urgence, apporté leur soutien lors de plus de 900 accouchements et traité plus de 300 personnes souffrant de malnutrition. Les équipes médicales d'urgence ont appuyé le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition aiguë, l'identification et le signalement des cas suspects dans les établissements, ainsi que l'orientation et l'évacuation des patients. De novembre 2023 au 1<sup>er</sup> avril 2024, 20 incidents de sécurité ont affecté les équipes, qui ont fait neuf morts et 18 blessés et ont entraîné des redéploiements et des suspensions des opérations.

17. Le Groupe sectoriel mondial pour la santé a déployé des coordonnateurs locaux dans la bande de Gaza et en Cisjordanie pour renforcer les efforts de coordination et soutenir le coordonnateur du Groupe sectoriel pour la santé à l'échelon national. Au 22 mars 2024, 62 partenaires avaient apporté leur soutien aux interventions humanitaires dans le domaine de la santé.<sup>4</sup> Un ensemble d'interventions prioritaires pour les soins de santé primaires et secondaires a été élaboré afin de garantir l'uniformité de la prestation de services. En moyenne, les partenaires assurent 200 000 consultations par semaine dans la bande de Gaza. La capacité des partenaires à accroître l'aide est limitée en raison de la persistance de la violence et des restrictions de mouvement. Au 5 avril 2024, le Groupe sectoriel pour la santé avait fait état de 67 membres du personnel tués.

18. L'OMS a soutenu la prise en charge des patients hospitalisés souffrant de malnutrition aiguë sévère avec complications médicales dans la bande de Gaza. Un centre de stabilisation a ouvert ses

---

<sup>1</sup> Les taux d'approbation des demandes d'évacuation étaient de 68 % pour les moins de 18 ans, de 52 % pour les personnes âgées et de 31 % pour les adultes.

<sup>2</sup> Plus précisément, 12 équipes et équipes subsidiaires de type 1, quatre de type 2 et 15 de soins chirurgicaux spécialisés.

<sup>3</sup> Plus de 600 personnels internationaux se sont relayés dans la bande de Gaza de la fin du mois de janvier au 22 mars 2024. Vingt équipes se trouvaient à divers stades de préparation à cette date.

<sup>4</sup> Cinquante-quatre partenaires dans la bande de Gaza et 32 en Cisjordanie.

portes à Rafah le 11 mars 2024, lequel compte 18 agents de santé formés par l'OMS. Au 22 mars 2024, 25 kits de l'OMS avaient été distribués à l'appui du traitement de 1250 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. L'OMS a mis à disposition ses compétences techniques et des informations sur la situation sanitaire aux fins de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë selon l'IPC (décembre 2023 et mars 2024), ainsi qu'un soutien dans le cadre des analyses de la vulnérabilité nutritionnelle.

19. La prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels et les mesures destinées à y remédier sont intégrées dans les opérations de l'OMS par l'intermédiaire du bureau de l'OMS pour la Cisjordanie et la bande de Gaza et d'un conseiller principal déployé au niveau régional. La capacité du système de santé à fournir des services aux personnes survivantes de violences fondées sur le genre, y compris la contraception d'urgence et les médicaments contre les infections sexuellement transmissibles, reste extrêmement faible. Au 22 mars 2024, 100 000 kits de dignité avaient été achetés par l'OMS à la demande de l'UNFPA, et 100 000 autres étaient en cours d'achat. Les partenaires du Groupe sectoriel pour la santé ont organisé des sessions de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et les services de santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale dont, au 3 mars 2024, 12 125 personnes avaient bénéficié dans la bande de Gaza et 4823 en Cisjordanie.

## **RECOMMANDATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR AMÉLIORER LA SITUATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ, Y COMPRIS JÉRUSALEM-EST**

20. Les recommandations ci-après sont fondées sur les conclusions du présent rapport et s'appuient sur l'action déjà menée par l'Organisation.

- a) Mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et durable de toutes les parties, ainsi que la libération immédiate et inconditionnelle des otages.
- b) Garantir un accès immédiat afin de répondre aux besoins médicaux et humanitaires de tous les otages et de tous les détenus.
- c) Garantir l'accès sans restriction des patients et des agents de santé aux services de santé ainsi que la fourniture de ces services dans l'ensemble du territoire palestinien occupé.
- d) Garantir un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave ainsi que la fourniture de soins médicaux vitaux dans l'ensemble de la bande de Gaza. Permettre l'entrée et la distribution d'aliments, de médicaments, de fournitures, de carburant, d'eau et d'autres ressources, la reprise des services de santé essentiels et des autres services de base, ainsi que le déploiement du personnel médical, l'accès de la population aux établissements de santé en toute sécurité et la sortie sans entrave des patients et des blessés. Plus particulièrement, poursuivre les efforts visant à ouvrir des voies d'entrée supplémentaires vers la bande de Gaza, à protéger les opérations humanitaires et à lever les restrictions portant sur les articles essentiels.
- e) Respecter le droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne l'interdiction de mener des attaques contre les services de santé et de militariser ceux-ci.
- f) Protéger et restaurer le système de santé, notamment afin de permettre aux hôpitaux, aux centres de soins de santé primaires et aux laboratoires de recommencer à fonctionner totalement, de permettre la mise en œuvre des mesures de santé publique, de la surveillance exhaustive des maladies et de la riposte aux flambées épidémiques. En outre, allouer des ressources suffisantes

au relèvement et à la reconstruction des établissements de santé et autres structures et infrastructures critiques.

g) S'attaquer aux conditions qui favorisent les épidémies grâce à une démarche multisectorielle et coordonnée de prévention, de préparation, de détection et de riposte.

h) Allouer des ressources suffisantes pour soutenir les interventions sanitaires et humanitaires dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, ainsi qu'aux fins du relèvement et de la reconstruction.

### **MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ**

21. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

= = =